

**AGRICULTURE**

# Feux de forêt : adoptons les bons gestes

Publié le 16 juin 2026



## Feux de forêt : adoptons les bons gestes

Les incendies s'intensifient dans les forêts françaises. En cause ? La hausse des températures, la sécheresse intense... et la négligence humaine. L'Office national des forêts (ONF) rappelle à chacun les bonnes pratiques à adopter pour limiter ces catastrophes qui 9 fois sur 10 sont d'origine humaine.

### Les bons gestes à adopter

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes.

- **Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe**, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- **Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe**, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- **Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe**, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe**, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.
- **Vous avez un jardin ? Le bon réflexe**, c'est de protéger votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et de nettoyer les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.

<https://grand-lac.fr/information/actualites/feux-de-foret-adoptons-les-bons-gestes-56600?>

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement. Ensemble, soyons vigilants. Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr \(https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation\)](https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation)

## Comment débroussailler et protéger sa maison des incendies

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour protéger votre maison, limiter la propagation des incendies et faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. C'est la ceinture de sécurité de votre habitation. [Les bons gestes à adopter pour débroussailler et protéger sa maison des incendies \(https://www.onf.fr/vivre-la-foret/enjeux-foret/risques-naturels-foret/feux-foret/+1b88::comment-protoger-sa-maison-avec-les-obligations-legales-de-debroussaillage.html\)](https://www.onf.fr/vivre-la-foret/enjeux-foret/risques-naturels-foret/feux-foret/+1b88::comment-protoger-sa-maison-avec-les-obligations-legales-de-debroussaillage.html)

En France, territoire particulièrement exposé au risque d'incendie, **le débroussaillage est une obligation légale.**

## Que faire en cas d'urgence ?

**En cas d'incendie :**

- **Appelez : 18** (les pompiers) + **112** (les urgences) + **114** (les urgences destinées aux sourds et aux malentendants)
- **Confinez-vous** dans votre maison
- **Tenez vous informé** de la situation



**GRAND LAC**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

 8h30-12h00  
et 13h30-17h00

 **04 79 35 00 51**